

TERRITOIRES & ACTEURS DES 19 SECTEURS PRIORITAIRES

État des lieux • Enjeux • Projets

Synthèse secteur 5

Issole • Caramy



Mise en œuvre du SRCE en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Réalisation :



Avec le soutien de :



Partenaire :



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



CONTEXTE DE L'ETUDE

Le 26 novembre 2014, la Région et la DREAL ont adopté le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE), dont le Plan d'action stratégique identifie l'action n° 10 "améliorer la transparence des infrastructures linéaires existantes". Cette action vise à agir de manière plus opérationnelle et directe sur les points de fragmentation majeurs du territoire régional.

C'est dans cette optique que 19 "secteurs prioritaires" terrestres (ainsi qu'un 20e sur les cours d'eau prioritaires) ont été localisés avec l'ensemble des principaux gestionnaires d'infrastructures linéaires lors de l'élaboration du SRCE.

Ces secteurs présentent la particularité de concentrer :

- des **enjeux de continuités écologiques d'importance régionale**, avec bien souvent la proximité de plusieurs espaces naturels emblématiques,
- des **infrastructures linéaires structurantes** (autoroutes, canaux, réseau SNCF, lignes de transport d'électricité RTE...) venant altérer la fonctionnalité écologique,
- des **vellités de développement** économique, urbain et en énergies renouvelables.

La complexité de ces secteurs réside dans le fait qu'ils sont pour la plupart situés à l'**interface de plusieurs territoires de projet** (SCoT, Parcs naturels régionaux...) et que les responsabilités d'intervention sont partagées par **une multiplicité d'acteurs** :

- gestionnaires d'infrastructures linéaires publics ou privés,
- aménageurs,
- gestionnaires d'espaces naturels protégés, animateurs Natura 2000,
- gestionnaires de milieux aquatiques,
- associations...

Si aujourd'hui un certain nombre de ces opérateurs ont d'ores et déjà engagé des démarches d'amélioration des continuités écologiques, il apparaît nécessaire d'agir de manière concertée et cohérente, ce qui nécessite de se donner **une vision globale du contexte, des enjeux, des études et des projets sur chacun de ces secteurs**.

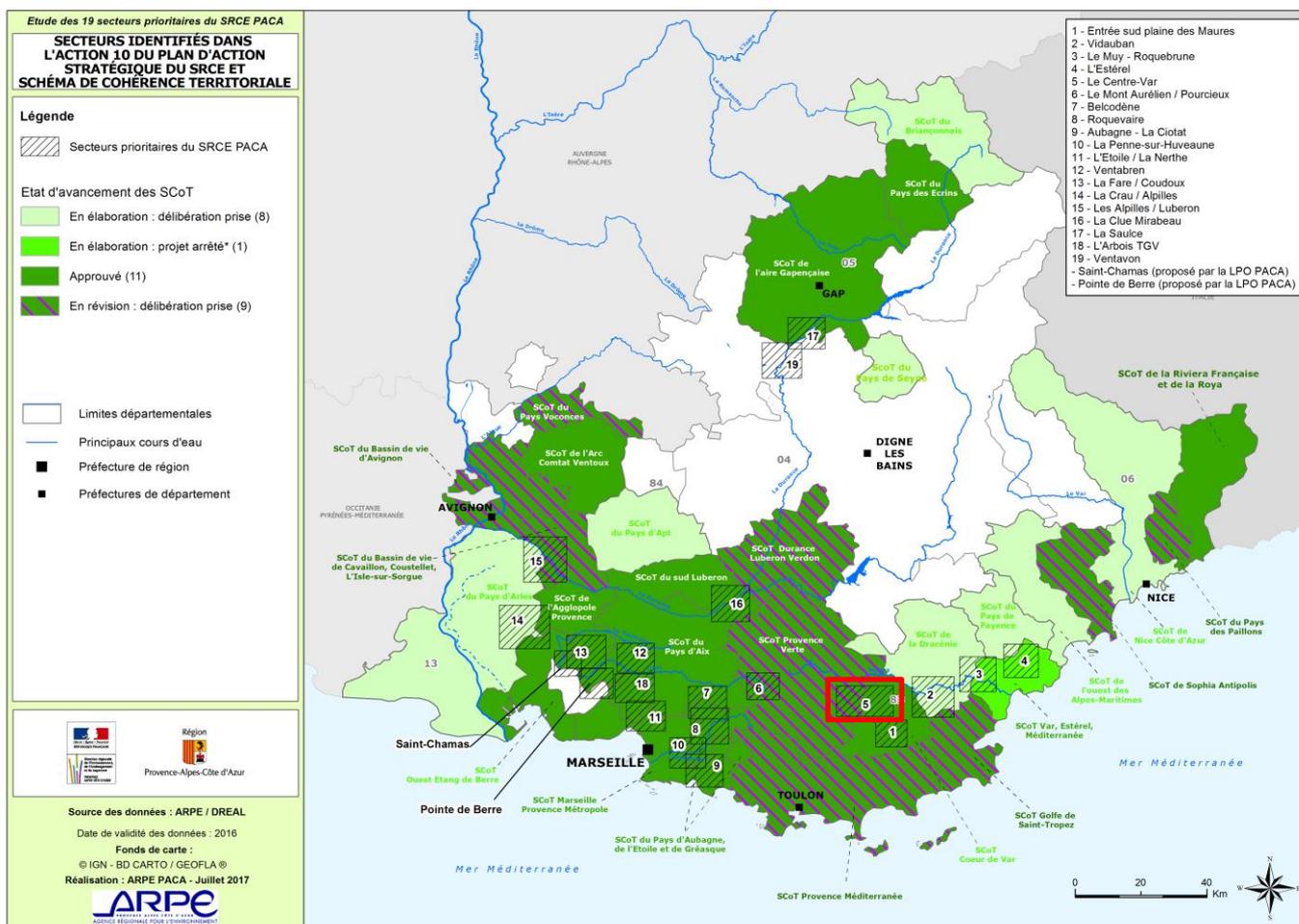
C'est dans cet objectif que l'Agence régionale pour l'environnement et l'écodéveloppement Provence-Alpes-Côte d'Azur (ARPE PACA) a été missionnée par la Région, en partenariat avec la DREAL, pour réaliser **un état des lieux des enjeux et projets de chacun de ces secteurs, en mobilisant les acteurs de chaque territoire**.

L'étude a suivi les étapes suivantes :

- Identification des structures intervenant sur ces territoires (collectivités, gestionnaires d'infrastructures linéaires, état, gestionnaires d'espaces naturels, gestionnaires de milieux aquatiques, structures scientifiques...),
- Etat des lieux des documents de planification (SCoT, chartes de PNR...), des études et diagnostics existants,
- Organisation de réunions multi-partenariales afin de partager les enjeux de continuité écologique sur ces secteurs et recenser les projets en cours ou à venir,
- Réalisation de synthèses cartographiques des enjeux écologiques, projets d'aménagement et actions en faveur des continuités écologiques,
- Porter à connaissance de ces synthèses aux acteurs concernés par chaque territoire et aux services de l'Etat.

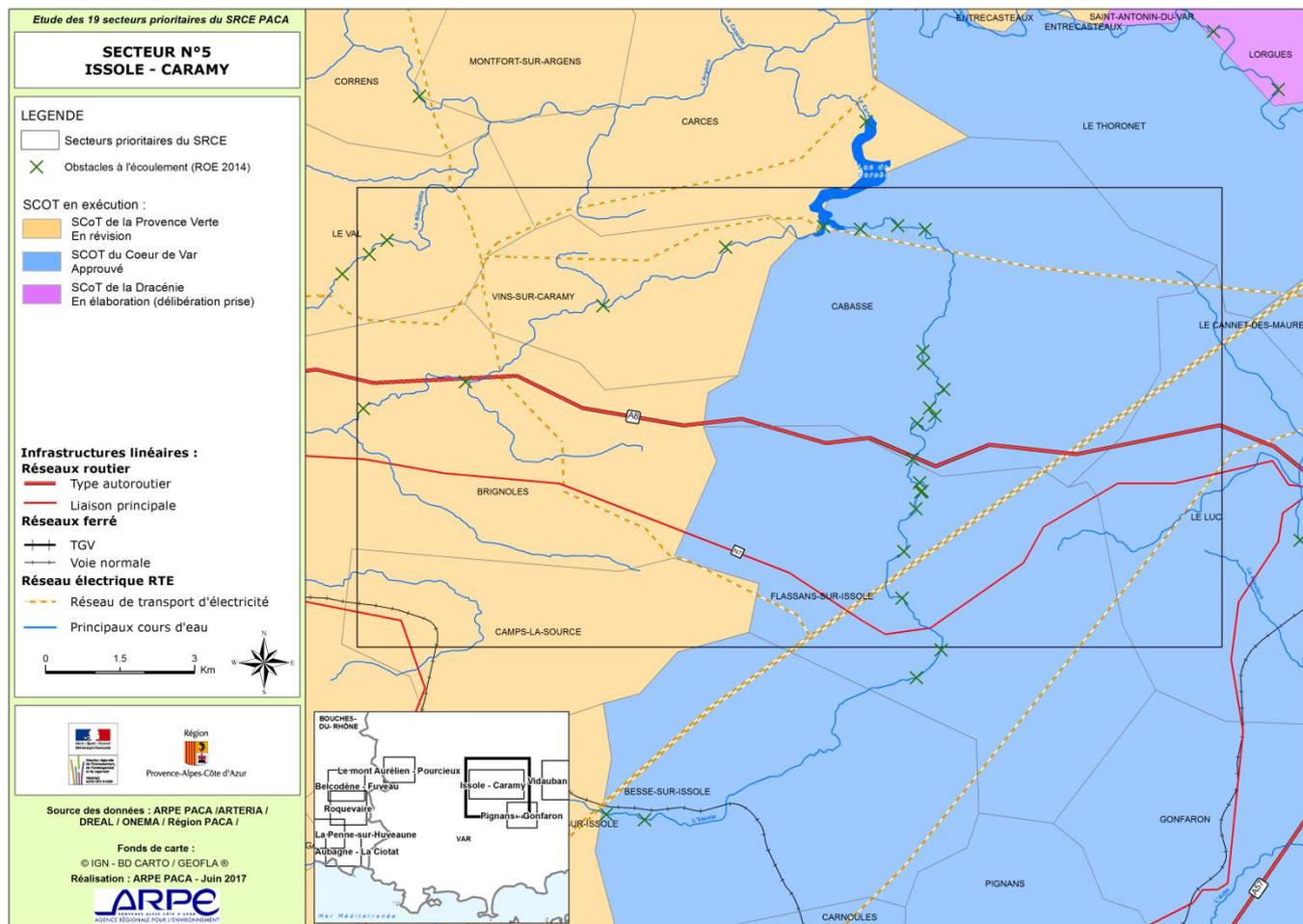
Cette démarche permet **d'identifier des priorités d'intervention** et de faire émerger des dynamiques collectives en vue d'améliorer la fonctionnalité écologique de ces territoires.

1 • LE SECTEUR ISSOLE-CARAMY



Le secteur n° 5, appelé dans le SRCE « Centre-Var » mais renommé « Caramy-Issole » avec les acteurs locaux de ce territoire, est centré sur les communes de Vins-sur-Caramy, Cabasse, Brignoles et Flassans-sur-Issole. Il est situé à cheval entre le SCoT de la Provence Verte (en révision depuis 2014) et le SCoT Cœur du Var (approuvé).

Il est traversé d'est en ouest par l'autoroute A8, à laquelle la D7N est parallèle. Par ailleurs, on compte plusieurs lignes de transport d'électricité à haute ou très haute tension.



2 • STRUCTURES CONCERNÉES

Type de structure	Nom	Contact-s
Porteur de SCoT	Syndicat mixte du SCoT du Pays de la Provence verte	<ul style="list-style-type: none"> Marc JUILLET
Structure scientifique	Département du Var Muséum départemental du Var	<ul style="list-style-type: none"> Ludovic CHARRIER
Gestionnaire d'espaces naturels	Syndicat mixte de préfiguration du Parc naturel régional de la Sainte-Baume	<ul style="list-style-type: none"> Thierry DARMUZEY Claire DUTRAY
	Département du Var	<ul style="list-style-type: none"> Laetitia BANTWELL (Service ENS)
	Conservatoire d'espaces naturels [CEN PACA]	<ul style="list-style-type: none"> Muriel GERVAIS
	Syndicat mixte du SCoT du Pays de la Provence verte Animatrice Natura 2000	<ul style="list-style-type: none"> Dominique ROMBAUT
Gestionnaire de milieux aquatiques	Syndicat mixte de l'Argens • [SMA]	<ul style="list-style-type: none"> Mathieu SEBIRE
Gestionnaire d'infrastructures linéaires	Département du Var Direction des Routes	<ul style="list-style-type: none"> Thomas VILLESOT Éric GUERINEAU
	Vinci Autoroutes • [Escota]	<ul style="list-style-type: none"> Delphine ORLANDO Solange ROLDAN E. MENEROUD
	SNCF Réseau	<ul style="list-style-type: none"> Julien MAYJONNADE Sandrine RABASEDA Marie-Anne MOULIN
	Réseau de transport d'électricité [RTE]	<ul style="list-style-type: none"> Jean-Hubert FELIX Vanessa OUDART Patrick ROBERT
Autres	Chambre d'agriculture du Var Suivi des projets de Zones agricoles protégées	<ul style="list-style-type: none"> Fanny ALIBERT

4 • ENJEUX & PROJETS¹

4.1 Enjeux écologiques

Espaces naturels protégés :

- Le secteur compte la présence partielle du secteur Natura 2000 - Directive Habitats du Val d'Argens pour l'animation n'est pas encore en place.
- On compte également quelques Espaces naturels sensibles en maîtrise foncière du Département du Var.

Enjeux liés aux milieux :

- Sur le site Natura 2000 du Val d'Argens, la rivière draine un système karstique et présente un régime permanent, lent, avec des eaux froides. Ce fonctionnement contraste fortement avec les régimes torrentiels, qui caractérisent la plupart des rivières de la région méditerranéenne. Notamment, l'action des crues y est limitée et les systèmes pionniers peu représentés.
- A l'inverse, les ripisylves forment de belles forêts de galeries diversifiées. Le bon état de conservation général de son bassin versant permet le développement d'une grande diversité d'habitats et de peuplements, caractérisés par la présence de nombreuses espèces floristiques et faunistiques remarquables.
- L'Issole et le Caramy présentent également un enjeu lié au maintien et à la restauration de leurs ripisylves.
- Le SCoT Cœur du Var identifie sur ce secteur un enjeu lié aux mosaïques de milieux des collines de l'Issole et du Val d'Argens. L'importance des espaces agricoles y est soulignée. Malgré cela, le SCoT Cœur du Var ne définit pas de réservoir de biodiversité ou de corridor écologique sur ce secteur.
- Le SCoT Provence verte identifie un enjeu lié aux milieux humides et aux amphibiens au niveau d'une mare temporaire (vignes s'inondant régulièrement) sur la commune du Luc.

Espèces patrimoniales :

- Natura 2000 : un enjeu chiroptères est identifié sur le Val d'Argens, le secteur comprenant un grand nombre de cavités liées aux anciennes mines. On relève des collisions sur la RD entre le Thoronet et Le Cannet des Maures.
- Ce secteur est caractérisé par une alternance de milieux ouverts et de milieux fermés, mosaïque de forêts non matures, de milieux secs et de terrasses de cultures. Il est en grande partie sur la zone de sensibilité de la Tortue d'Hermann. Le SRCE identifie par ailleurs sur la majeure partie du secteur un vaste réservoir de biodiversité à remettre en bon état. L'attention est attirée sur le fait que certaines mesures compensatoires prises en faveur de cette espèce se font sur des milieux qui ne lui sont pas adaptés (en forêt de chênes verts par exemple).
- Le projet de PNR signale un couple de faucons pèlerins ainsi que d'Aigle royal.

4.2 Projets pouvant avoir un impact sur la biodiversité

- **Le secteur situé entre Vins-sur-Caramy et Cabasse, sous maîtrise foncière de Michelin, a été régulièrement visé** par des projets d'aménagement. Cet ancien bassin minier lié à l'exploitation de la bauxite présente des milieux potentiellement pollués.

Une fragmentation importante des milieux est identifiée sur le secteur de Brignoles Nicopolis :

- Cette zone représente le seul bassin d'emploi du secteur. Les deux intercommunalités concernées souhaitent son extension.
- Globalement, on constate une rupture importante des continuités écologiques sur ce secteur, avec un cumul de projets liés à la production d'énergie : centrales photovoltaïques, centrale Innova. Cette nouvelle centrale à biomasse va avoir un impact sur les milieux forestiers dans un rayon de 100 km. La filière sylvicole est actuellement mal structurée et doit être en mesure de proposer des prix d'achats garantissant un revenu minimum pour les forestiers. Milieux forestiers : la mise en place de plans simples de gestions est complexe. 80 % de la forêt est privée, issue de

¹ cf. Cartographie de synthèse

l'abandon des zones agricoles reconquises par la forêt. Au vu du morcellement des parcelles, une exploitation rationnelle semble impossible... Par ailleurs, la co-génération est actuellement peu développée.

Milieux aquatiques :

- Le Caramy est pollué par des produits phyto-sanitaires provenant de Plan d'Aups-Sainte-Baume.
- Une base de loisirs est en réflexion sur le lac de Carcès, afin de désengorger l'ENS du Vallon Sourn faisant face à une sur-fréquentation.

4-3 Actions et propositions d'actions relevées en faveur des continuités écologiques

Infrastructures linéaires :

- Un éco-pont existe au-dessus de l'A8, dont le suivi est effectué par le CEN PACA. Il cible les espèces forestières mais son efficacité a également été prouvée pour les reptiles et insectes. Son efficacité n'a pas été avérée pour le moment pour les oiseaux et les chiroptères Il est nécessaire d'attendre le développement de la végétation sur l'ouvrage pour constater un réel effet.
- Par ailleurs, le nombre d'ouvrages agricoles et DFCL existants permet à la grande faune de se déplacer du nord au sud sur ce secteur.
- Depuis plusieurs années, la gestion des espaces verts (aires de repos, talus et abords de voies) du réseau ESCOTA fait l'objet d'une démarche rigoureuse visant à limiter les impacts sur l'environnement et à favoriser la préservation de la biodiversité :
 - Gestion différenciée limitant la fauche et laissant une végétation se développer,
 - Méthodes alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires (objectif ECOPHYTO de réduction de 50 % de la consommation de pesticides entre 2008 et 2018),
 - Formation des salariés à la biodiversité.
- L'enjeu lié aux obstacles à l'écoulement est traité dans le contrat de rivière Caramy-Issole.

Préservation du foncier et de l'activité agricole :

- Le service agricole de la Communauté de Communes de Cœur du Var a lancé un appel à projets visant à la remise en état des friches agricoles, en partenariat avec la Chambre d'agriculture et la SAFER, notamment le long de l'Issole. L'impact de ce projet peut porter sur des espèces patrimoniales : tortues d'Hermann, Pie-Grièche, papillons. Ce même service travaille également sur le développement des circuits courts.
- Le maintien des activités pastorales dans les milieux boisés permet l'entretien des milieux. De plus, il est à noter des projets de reconquête agricole sur les milieux boisés.

Gestion des forêts :

- Dans le cadre du projet Innova, la Communauté de Communes du Comté de Provence met en œuvre une démarche de plan simples de gestion en travaillant sur le regroupement des propriétés forestières.

Mise en place de mesures de protection ou de mesures compensatoires :

- Le CEN PACA œuvre à la renaturation de zones naturelles (délaissés d'autoroutes) avec Escota. Le Site de Pifforan, situé à proximité de l'éco-pont, constitue une mesure de compensation liée à la mise en place d'une zone de stockage des poids-lourds. Le CEN PACA a réalisé le projet de renaturation du site qui fera l'objet d'un suivi écologique sur 30 ans.
- Un ENS a été acquis au sud de Cabasse par le Conseil départemental du Var ; ce site constitue une mesure compensatoire liée aux travaux du collège de Carcès, au cours desquels 12 tortues d'Hermann ont été trouvées.
- L'emprise foncière appartenant à Michelin est envisagé comme une possibilité pour mettre en place des mesures compensatoires.

RESUME

Sur ce secteur comptant peu d'espaces naturels protégés au regard des enjeux qui s'y trouvent, on notera principalement une menace sur les continuités écologiques au niveau de Brignoles Nicopolis, secteur ciblé par un cumul de projets de développement. Le développement de cette zone pourrait venir remettre en question la fonctionnalité écologique du corridor, améliorée par l'éco-pont mis en place par Escota.

Par ailleurs, la réserve foncière appartenant à Michelin est régulièrement ciblée par des velléités d'aménagement, alors même que celle-ci aurait vocation à devenir un espace naturel préservé de l'urbanisation.

ÉTUDES & REFERENCES

- Contrat de rivière Caramy-Issole
- DOCOB Du Site Natura 2000 du Val d'Argens
- Rapport SETRA Chiroptères
- SCoT du Cœur du Var
- Analyse des enjeux de trame verte liés à l'infrastructure ferroviaire en PACA (SNCF Réseau, 2017)
- Etude et amélioration de la perméabilité transversale des autoroutes Escota – OGE – Janvier 2012

Rédaction • ARPE PACA • unité Biodiversité & espaces naturels [BEN] • Agnès HENNEQUIN
a.hennequin@arpe-paca.org • 04.42.90.90.77

Nous remercions les personnes ayant contribué à la rédaction de cette fiche

+++ **arpe-paca.org**

Réalisation ARPE PACA • Unité Information et Communication • Juillet 2017

Réalisation :



Avec le soutien de :



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

Partenaire :

